

MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - DÉCEMBRE 2018 - NUMÉRO 71



DOSSIER

TOUT SAVOIR SUR L'EAU :
origine, qualité,
gestion, prix...

CADRE DE VIE

Travaux de voirie et
informations sur les
grands projets à venir.

ANIMATIONS

Téléthon et
Soirée de Noël.

**CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
UNE CÉLÉBRATION QUI
RESTERA DANS LES MÉMOIRES**

Le maire, Jean-Philippe Guillemot aux côtés de Susanne Grandauer, maire-adjointe de Nussdorf, le 11 novembre 2018.

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Beau succès pour le forum des associations, des artisans, commerçants et viticulteurs le 8 septembre dans la cour de l'école élémentaire. Merci aux bénévoles de la trentaine d'associations présentes et aux acteurs économiques de la commune.



■ Un anniversaire en musique ! Le samedi 29 septembre, le groupe "Aquitaine Highlanders Pipe Group" a assuré le spectacle sur le marché.



■ Les bénévoles au travail : cuisson des entrecôtes de la soirée du jumelage Camblanes/Nussdorf, le samedi 29 septembre.



■ La « Chorale Entre-deux-Airs » a interprété le Requiem de Fauré sous la direction de Marie-Cécile Robin-Héraud, le vendredi 12 octobre.



■ Allain Glykos a présenté ses livres "Egéennes" et "Gilets de sauvetage" lors d'une rencontre organisée par la médiathèque et le comité de jumelage Camblanes/Vori, le samedi 13 octobre.



■ Carton plein pour la soirée "Fire Straits" le 10 novembre à la salle polyvalente. Plus de 300 personnes sont venues réécouter les grands standards du mythique groupe Dire Straits.

2

sommaire

MESSAGE - DÉCEMBRE 2018 - N° 71

■ ACTUALITÉ.....4 <i>Le Comité des Fêtes et retour sur la Fête du Vin.</i>	■ AU FIL DE L'INFO.....10-11-14 <i>Infos locales et sociales, solidarité et emploi.</i>
■ CADRE DE VIE.....5 <i>Aménagement urbain et grands projets.</i>	■ ASSOCIATIONS..... 12-13 <i>Toutes les informations associatives.</i>
■ PAROLE D'ÉLU.....6 <i>Ludovic Bonnayze.</i>	■ TÉLÉTHON 2018..... 14 <i>Trois jours d'animations.</i>
■ L'ÉVÉNEMENT.....7 <i>Retour sur le centenaire de l'armistice.</i>	■ ANIMATIONS / MÉDIATHÈQUE..... 15 <i>Soirée de Noël + actualité de la médiathèque.</i>
■ LE DOSSIER.....8-9 <i>L'eau : origine, qualité, gestion.</i>	■ AGENDA.....16 <i>Les rendez-vous à ne pas manquer.</i>

sommaire



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : A. Monget, M-L Micheau-Héraud, S. Moufflet, N. Gaillard, B. Perret, N. Franco, C. Bruneau • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : BLF Impression, Le Haillan • Document édité à 1 500 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •





Madame, Monsieur, chers amis,

UN GRAND MERCI à tous !

Les cérémonies pour la célébration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale ont été un véritable succès grâce à la grande mobilisation des Camblanais et Meynacais qui ont répondu à notre appel. Ce devoir de mémoire pour les victimes de la Grande Guerre a parfaitement été relayé par les enfants des écoles, le lycée Flora Tristan de Camblanes,

les parents d'élèves et les nombreux habitants qui ont mis à notre disposition leurs objets souvenirs de cette époque ainsi que l'équipe liturgique pour la très belle cérémonie religieuse.

Je tiens évidemment à les saluer et à les remercier ainsi que toute l'équipe des élus qui a magnifiquement piloté ce temps fort de notre commune. La venue de nos amis allemands

de Nussdorf a ainsi montré l'importance de l'amitié et la fraternité entre nos deux pays afin que plus jamais, de tels actes ne se reproduisent.

C'est pourtant dans un contexte tendu que nous abordons les fêtes de fin d'année. La grogne des uns, le blocage des autres, l'impatience et parfois même l'agressivité de certains de nos concitoyens peuvent s'entendre et montrent combien l'équilibre est fragile. La **tolérance et le respect** doivent cependant l'emporter sur certains comportements irresponsables et condamnables.

Les moments festifs proposés par votre municipalité au cours des semaines à venir permettront, comme chaque année, de se retrouver tous ensemble, petits et grands, dans des manifestations de **solidarité fraternelle** ou des soirées joyeuses, qui font briller les yeux des enfants et battre le cœur des parents et grands-parents !

Je veux bien sûr parler du **Téléthon** "nouvelle version", qui se déroulera sur 3 jours, du 7 au 9 décembre, au lycée Flora Tristan le vendredi après-midi pour une course à pieds, à la salle polyvalente le samedi soir pour une excellente pièce de théâtre et le dimanche à Handivillage pour le parcours de marche, le lâcher de ballons des enfants et de nombreuses activités... Sans oublier bien sûr **l'arrivée du Père Noël à Camblanes et Meynac** le 21 décembre, où cette année encore de grandes surprises vous attendent. N'hésitez pas à venir nombreux, ce sont des bons moments qui marquent la vie de notre commune.

Comme chaque année, je vous invite également à participer aux **vœux de la municipalité qui auront lieu le samedi 19 janvier 2019** au restaurant scolaire. Nous aurons l'occasion de vous présenter les projets structurants qui après 4 années de travail acharnés, vont bientôt voir le jour à Camblanes et Meynac.

D'ici là, **toute la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année**, en espérant y contribuer le mieux possible avec le dévouement de toute mon équipe.

Très belles fêtes, à bientôt sur l'ensemble de nos manifestations !

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

A l'honneur :

LES BÉNÉVOLES DU COMITÉ DES FÊTES



Les bénévoles du comité des fêtes lors de la soirée de Noël en 2016.

LE LANCEMENT, EN 2014, D'UN COMITÉ DES FÊTES ÉTAIT UN PARI AUDACIEUX. TROUVER DES BÉNÉVOLES PRÊTS À S'IMPLIQUER SUR LA DURÉE DANS UNE TELLE ENTREPRISE N'ÉTAIT PAS CHOSE ÉVIDENTE. POURTANT, FORCE EST DE RECONNAÎTRE, QU'APRÈS QUATRE ANNÉES D'EXISTENCE, CELUI-CI TIENT BIEN SON RÔLE. RENCONTRE AVEC DES BÉNÉVOLES HEUREUX.

Faire plaisir et se faire plaisir. Tel pourrait être le leitmotiv des membres du comité des fêtes de Camblanes et Meynac. Celui-ci a vu le jour au cœur de l'année 2014, sous l'impulsion des élus qui souhaitent s'appuyer au plan municipal, sur une telle structure afin d'animer la commune. Dès la création, ils sont une vingtaine à y participer : Caroline, Marie-Jo, Françoise, Valérie, Jeanine, Lise, Bernadette, Sylvie, Cyril, Cédric, Florent, Alain, Serge, Roland, Laurent B., Xavier, Laurent, Dominique, Nicolas, Stéphane, Mélie et Gaele.

SE RASSEMBLER...

Le premier défi a été d'amplifier la soirée de Noël très appréciée des enfants depuis toujours. Cette animation a grandi dans la salle polyvalente avec la mise en place d'un marché de Noël. Une vingtaine d'exposants, de l'artisanat, des produits locaux, du vin se sont rajoutés au spectacle de stands de maquillage, distribution de chocolat par le Père Noël qui chaque année surprend par son arrivée spectaculaire. Très actifs, les membres du comité des fêtes ont souhaité proposer lors de cette soirée de Noël un repas familial à un prix accessible à tous.

Au fil du temps, le comité, avec l'appui de la mairie, a initié

d'autres manifestations et s'est associé à l'animation d'événements existants : concerts rock, Jazz 360, forum des associations et surtout fête du vin (voir ci-dessous).

... ET DYNAMISER CAMBLANES ET MEYNAC !

« L'idée, c'est de dynamiser la commune et de proposer un panel d'animations qui correspondent à un plus grand nombre. Que les gens sortent de chez eux et qu'ils aient plaisir à se côtoyer... » commente Stéphane Maurin, membre du comité depuis sa création.

Chaque année, le comité se structure un peu plus : « Nous avons la chance de compter sur des élus qui appuient le travail du comité. Les diverses manifestations nous ont permis d'investir dans du matériel pour faciliter le travail » reconnaissent Marie-Jo et Alain Robert. Merci à tous les deux d'avoir impliqué leurs trois enfants et leur gendre. C'est aussi là que réside le succès du comité des fêtes, un esprit amical et familial qui en fait toute sa force. La municipalité reconnaît et apprécie le dévouement de tous ces bénévoles qui font le succès de toutes ces manifestations.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du comité des fêtes, vous pouvez contacter la mairie au 05.57.97.16.90. ■

LE SUCCÈS DE LA FÊTE DU VIN !

Plus de 350 pass dégustation vendus, presque autant de repas et des participants ravis, qu'ils soient exposants ou visiteurs, la Fête du Vin édition 2018 a été une réussite. Cette année, il y avait 26 stands de dégustation, dont un producteur venu de Champagne.

Preuve de la qualité de la manifestation, cette année, Gironde Tourisme et Entre-deux-Mers Tourisme ont décerné à la mairie de Camblanes et Meynac, le label "Vignobles et Découvertes" (photo ci-contre). Un label national qui distingue, pour une durée de trois ans, des manifestations telle que la Fête du Vin ou des établissements à vocation touristique et viticole.

Une reconnaissance qui vient couronner le travail du comité des fêtes et de la municipalité pour valoriser le patrimoine viticole de Camblanes et Meynac. ■



Programme de voirie 2018

LE POINT SUR LES TRAVAUX

LA COMMUNE ET LA CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS ONT MENÉ TOUTE UNE SÉRIE DE TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE CAMBLANAIS ET MEYNACAIS. D'AUTRES SONT À VENIR COMME L'EXPLIQUE CLAUDE CARLET, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX.

Comme annoncé, la municipalité continue son travail sur les déplacements doux et la rénovation de certaines voiries, parfois en collaboration avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers pour ce qui est du réseau intercommunal.

TRAVAUX EN COLLABORATION AVEC LA CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Des travaux ont été menés au **chemin de Paguemaou** : renforcement et réfection du revêtement de la bande roulante et curage des fossés là où c'était nécessaire.

Il reste à faire le **chemin de Montichamp**, où la municipalité a prévu de refaire les bordures et de réaliser les trottoirs en béton désactivé.

Côte du Carat et Chemin du Moulin de Dempots.

Ce chantier a pris un peu de retard. En effet, le premier appel d'offres a été déclaré infructueux, car le coût était trop élevé par rapport à l'estimation réalisée par la commune.

« Une autre consultation d'entreprises est en cours avec



Les premiers mètres de la voie verte sont déjà réalisés.

le souhait de retomber sur des "prix corrects". Ces travaux seront réalisés, soit en fin d'année, soit au cours du premier semestre 2019 » annonce Claude Carlet. Ces travaux sont communaux pour les trottoirs et l'aspect sécuritaire et intercommunaux pour le revêtement de la chaussée.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE

Cet été, la commune a réalisé des **aménagements sécuritaires** : peintures aux sols avec bandes de stop, délimitations de parking, passages surélevés et chicanes et ce, à divers endroits de la commune : Chardavoine, Meynac, etc...

La **voie verte** sur la RD14 est quant à elle en cours de réalisation. Les travaux ont, en effet, commencé mi-novembre, **du chemin de Lagrange jusqu'au chemin de Maugey**. Deux couleurs ont été choisies pour la délimitation de l'espace au sol : gris pour la piste cyclable et gris clair pour les piétons.

Au vu de la configuration de l'existant (les espaces sont plus ou moins larges), une cohabitation piétons / cyclistes sera obligatoire à certains endroits. Une signalétique adaptée sera mise en place pour la sécurité des usagers. ■

5

SUIVI DES GRANDS PROJETS COMMUNAUX

SALLE CULTURELLE : AU TOUR DES ARCHITECTES !

Le maire et les élus, avec l'aide de la programmiste Caroline Bordes, ont déterminé les grandes lignes de la future salle communale. Superficie, nombre de places, budget global, aménagements annexes, etc... tout a été défini en fonction de l'activité de la commune, des équipements actuels et des besoins municipaux et associatifs.

Pour information, la future salle aura une capacité de 250 à 300 spectateurs avec une acoustique capable d'accueillir une offre culturelle variée (concerts, théâtre, récitals) mais aussi les grands événements municipaux. Ce sera également un espace polyvalent destiné aux associations de la commune en lien avec la culture. La salle sera située dans le jardin de l'école de musique avec un accès direct au parking de la mairie.

Suite à ce travail, la consultation auprès des architectes a été lancée mi-novembre. Trois lauréats seront retenus sous forme de concours avec la définition d'un avant-projet. Un jury composé d'élus et de personnes extérieures à la commune spécialisées dans la conception et l'aménagement des équipements culturels, désignera l'architecte qui aura en charge la bonne exécution des travaux.



LA RESIDENCE SENIORS

Le procès verbal de l'enquête publique a été rendu le 24 novembre dernier. Cela va permettre au Conseil municipal de Camblanes et Meynac de modifier le zonage de ce secteur du PLU et ainsi permettre au promoteur de déposer un permis de construire.

« Nous sommes dans le bon timing et tout va s'accélérer désormais. Avec une commission d'élus nous travaillons avec les architectes sur l'aspect qualitatif et environnemental du projet avant le dépôt du permis en janvier 2019. L'enquête publique a été très majoritairement favorable au projet ce qui prouve que celui-ci est consensuel et surtout nécessaire à notre commune » commente le maire, Jean-Philippe Guillemot.

Pour rappel, la future résidence seniors sera située au cœur de la ville, le long de la RD14, à proximité des commerces et des services.



LUDOVIC BONNAYZE

Être constructif pour servir sa commune.

ÉLU EN 2014 SUR LA LISTE D'OPPOSITION, LUDOVIC BONNAYZE EST RAVI DE SERVIR CAMBLANES ET MEYNAC, UN VILLAGE AUQUEL IL EST TRÈS ATTACHÉ. UN LEITMOTIV : LE DIALOGUE ET LA COMMUNICATION POUR MIEUX FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES. RENCONTRE AVEC UN ÉLU QUI SE VEUT ACTIF ET CONSTRUCTIF.

6

Quel est le lien qui vous unit à Camblanes et Meynac ?

Ma famille est de Sadirac. Je traversais Camblanes et Meynac tout le temps. Quand nous avons cherché à nous installer avec ma femme, c'était la commune idéale. La maison que nous avons achetée, j'y suis passé des centaines de fois devant ! Je crois même savoir qu'il s'agit de la demeure d'un ancien élu municipal.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans l'action municipale ?

Ce monde d'élus, je le connais. Avant d'être responsable des ressources humaines de la Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde, je suis resté 16 ans à la mairie de Martignas. J'ai commencé contractuel et j'ai fini en tant que responsable des services. J'ai mis sur pied le service urbanisme et le premier PLU. J'ai toujours été au contact des élus... A un moment donné, je me suis dit « Mais toi, qu'est-ce que tu fais pour ta commune ? ». C'est à cette époque que j'ai rencontré Jérôme Verschave. J'ai eu un très bon contact avec lui et il m'a proposé d'intégrer sa liste pour les municipales de 2014. Ce fut une campagne électorale exaltante. J'en garde d'excellents souvenirs. J'ai rencontré de nombreux camblanais et meynacais et tissé de solides liens.

Toutefois, votre liste n'est pas élue et vous vous retrouvez dans l'opposition municipale...

En effet... Au début, cela n'était pas évident. La première année a été dure. Nous étions sur l'élan de la campagne, nous nous sommes opposés frontalement à l'équipe de Jean-Philippe Guillemot. Et puis, petit à petit, nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. Au final, l'important, c'est ce que nous faisons pour la commune.

« L'important, c'est ce que nous faisons pour la commune »

Justement, comment abordez-vous ce rôle d'élu municipal ?

Dans l'équipe en place, il y a des gens qui connaissent très bien le village... Il faut donc travailler intelligemment et avoir de l'humilité et de l'écoute. Pour faire porter sa voix, il y a le travail en commission et le conseil municipal. Je siége dans les commissions Urbanisme, Finances et Grands travaux. Je ne me suis jamais empêché de donner ma position, mais toujours en essayant d'être constructif. Parfois, on est d'accord, parfois non... mais pour moi, tout est question de dialogue et de communication. Cela vient, je pense, de mon travail de responsable des ressources humaines.

Quelle est la dernière action dans laquelle vous vous êtes impliqué ?

Les cérémonies du 11 novembre ! Cela a été un grand moment pour la commune. Avec Nanou, Marie-Ange, Marie-Line, Claude, Hubert, Sylvette, Nadia et tous les autres élus et bénévoles, nous avons certainement mis sur pied la plus belle cérémonie de l'Entre-deux-Mers. Il y avait, quand on y pense, beaucoup de monde ! Nous avons énormément travaillé avec le lycée et les écoles. Je garde en mémoire cette Marseillaise chantée par les enfants... J'en parle encore avec émotion. Cela fait partie des valeurs auxquelles je suis attaché.

Vous parlez de votre attachement à Camblanes et Meynac, quelle vision avez-vous de votre village ?

Ce qui me plaît ici, c'est cet équilibre entre un environnement sain et préservé et la qualité des prestations destinées à la population. Nous avons des services qui relèvent d'une ville de 5 000 ou 6 000 habitants. J'apprécie le fait que nous sachions prendre le temps de vivre, le foisonnement associatif et culturel, les relations avec le voisinage, l'entraide entre les gens... Il faut continuer le travail que nous faisons pour renouveler un peu la population, tout en ayant un village qui reste un "village" et qui s'inscrit dans son siècle et sa modernité. ■



Mémoire, émotion et solidarité :

RETOUR SUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 A ÉTÉ L'OCCASION, UN PEU PARTOUT EN FRANCE, DE CÉLÉBRER LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE. A CAMBLANES ET MEYNAC, L'ÉVÉNEMENT A DONNÉ LIEU À UNE MAGNIFIQUE MANIFESTATION RÉUNISSANT TOUTES LES GÉNÉRATIONS, AU-DELÀ DES FRONTIÈRES. RETOUR EN IMAGES ET SUR TROIS TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE.



LA PRÉSENCE D'UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DE NUSSDORF

Invitée par Jean-Philippe Guillemot, **une délégation de représentants de Nussdorf**, conduite par Susanne Grandauer, maire-adjointe représentant le maire de Nussdorf Sepp Oberauer (excusé car souffrant) et le Dr Hans Hausner, Président du comité de jumelage, a pu faire le déplacement. Tous étaient très honorés et émus d'être présents pour cet événement marquant. Ils ont notamment assisté à la cérémonie religieuse organisée dans l'église Sainte-Eulalie par l'équipe liturgique. La lecture en Français de leur discours a été un temps fort de la manifestation.

L'autre moment intense a été la lecture des noms des soldats des deux communes tombés au combat, à la fois par les écoliers français et par une jeune bavaroise ainsi que la lecture des lettres aux soldats et à leurs familles, par les élèves du lycée. La Marseillaise a été chantée par les écoliers puis l'hymne allemand et l'hymne européen, chantés par la chorale "Entre-deux-Airs".

LE LYCÉE RETROUVE LA TRACE DES "MORTS POUR LA FRANCE"

Les lycéens du LP Flora Tristan ont recherché dans les archives départementales et les sites internet spécialisés, **la trace des Camblanais et Meynacais morts durant la Grande Guerre**, à partir des noms inscrits sur le monument aux Morts. Ils ont répertorié les endroits où ces derniers sont décédés sur une grande carte du front et les circonstances de leur mort. Cette carte a été offerte à la commune de Camblanes et Meynac. Les lycéens ont également récupéré de nombreuses lettres dont ils ont sélectionné les meilleurs passages. Enfin, les élèves de la section fleuristerie du L.P. ont collaboré avec les enfants de l'école élémentaire pour réaliser les gerbes aux couleurs de la France, de l'Allemagne et de l'Europe déposées au monument aux Morts lors de la cérémonie.



A L'ÉCOLE : TRAVAIL DE MÉMOIRE ET RÉALISATION DES BLEUETS

Les écoliers de Camblanes et Meynac ont réalisé de grands panneaux avec 2018 bleuets (sacré challenge !). **Chaque panneau avait un message : la paix, la mémoire, la fraternité, la solidarité...**

Les enfants ont tous chanté la Marseillaise ainsi que la chanson de Jacques Higelin, **"La croisade des enfants"**, qu'ils ont repris en chœur dans la salle polyvalente.

Le vendredi 9 novembre, ils ont proposé un spectacle à base de petites saynètes retraçant la guerre 14-18, depuis la mobilisation, jusqu'à l'armistice, en passant par la vie à l'arrière ou le rapprochement des soldats des deux camps. Ce travail de mémoire continue puisque les CM2 montent actuellement une pièce de théâtre sur le thème du 11 novembre, en collaboration avec la Cie "Aux Arts etc..." et Philippe Mallet.

Environnement :

L'EAU : ORIGINE, QUALITÉ, GESTION... UNE RESSOURCE À PROTÉGER

DES NAPPES LES PLUS PROFONDES À NOTRE ROBINET, L'EAU FAIT L'OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS DANS L'ENTRE-DEUX-MERS. CELLE QUI EST DISPONIBLE À CAMBLANES ET MEYNAC EST EXPLOITÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT (SIEA) DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS QUI VIENT D'ÉDITER UN RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE.

8

La gestion de l'eau revient régulièrement dans l'actualité. De nombreuses collectivités engagent leur compétence dans la gestion de cette ressource. On a parlé récemment de transfert de compétences dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). En matière d'adduction, c'est-à-dire l'eau qui est amenée à votre robinet et d'assainissement (gestion des eaux usées), l'eau de Camblanes et Meynac est gérée par le SIEA (voir page 9) des Portes de l'Entre-deux-Mers.

UNE EAU PLURI-CENTENAIRE, À LA QUALITÉ EXCEPTIONNELLE !

La ressource est donc propre au syndicat. Elle est constituée de sept forages répartis sur les différentes communes membres. A Camblanes et Meynac, il s'agit du forage de Port-Neuf. Celui-ci puise dans la nappe éocène moyen, à une profondeur de 300 mètres environ. C'est également le cas pour bien d'autres nappes de l'Entre-deux-Mers qui sont pluri-centenaires, voire millénaires, dont l'eau descend du Massif Central.

Une eau de bonne qualité comme l'a indiqué l'Agence Régionale de la Santé de Nouvelle-Aquitaine dans son bilan 2017.

L'ensemble des forages sur le territoire a produit 1,5 million de m³ d'eau en 2017, traités grâce à six stations de déferrisation.

Toutefois, ces nappes sont trop sollicitées par une consommation en augmentation et donc fragilisées.

Certaines d'entre elles risquent une salinisation en raison de la proximité de l'estuaire de la Gironde. La pression de la nappe diminuant, celle de l'estuaire augmente.

« Un important travail a été fait sur les économies d'eau auprès des particuliers » explique Michel Croizat, adjoint au maire et représentant de la commune au SIEA. « Toutefois, ces économies ont été contrebalancées par l'arrivée de nouveaux habitants sur notre territoire. Dès lors, afin de ne pas mettre en péril les nappes qui sont sous nos pieds, il faut que nous trouvions des solutions alternatives ».

UNE EAU DE SUBSTITUTION VENUE DU MÉDOC

Ce travail a été engagé par la Métropole de Bordeaux, en accord avec les différents syndicats du secteur sous le nom d'eau de substitution.

Il faut savoir que pour l'alimentation en eau potable, le choix des eaux souterraines, en particulier profondes, est obligatoirement privilégié, car ces ressources offrent les meilleures garanties sanitaires. Le recours aux nappes de surface est donc déconseillé.

Le projet d'eau de substitution a pour objectif la réalisation de forages dans les Landes du Médoc au cœur de la nappe oligocène (nappe située au-dessus de l'éocène). La Métropole sera maître d'ouvrage et vendra cette eau aux syndicats voisins.

Objectif : pour l'horizon 2024, fournir 30% de l'eau commercialisée par le Syndicat de l'Entre-deux-Mers. Cela entraînera la fermeture de certains forages du secteur afin de pérenniser les réserves en eaux.





Prix et consommation

Le rendement du réseau est de 79,3 %, ce qui signifie qu'il y a 20 % de pertes d'eau. Ces pertes sont issues de fuites pour parties inévitables et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteau d'incendie, lavage des réservoirs).

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au mètre cube consommé. Ce prix est établi systématiquement sur une facture de 120 m³ (ce chiffre est issu d'une moyenne de consommation calculée par le syndicat). Le prix est de 278,36 €, TTC, abonnement compris, 2,32 € au m³. Les taxes représentent 0,54 €/m³.

Les données du service, tarifs et performance sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau d'assainissement : www.services.eaufrance.fr

La mise en oeuvre de ce réseau d'eau de substitution va très certainement amener une augmentation du prix du m³, envisagé actuellement à 0,09 centime d'euro par le syndicat.

LA GESTION DES EAUX USÉES

A Camblanes et Meynac et Quinsac, **l'assainissement** est géré par le SIEA avec délégation à la SOGEDO concernant le fonctionnement des ouvrages, l'entretien et la permanence du service.

Au 30 avril 2018, le contrat avec la SOGEDO s'est arrêté et l'assainissement a été repris en régie par le SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Le réseau est composé de 34,68 km de tuyaux collecteurs. La population desservie en 2017 est estimée à 3 626 habitants répartis sur les deux communes. Le nombre d'abonnés est de 1 451, soit 42 abonnés au km.

Les eaux usées sont traitées par deux stations d'épuration de type boue activée à aération prolongée :

- l'une à Quinsac de 2000 EH (équivalent habitant),
- l'autre à Camblanes de 2500 EH.

Les boues d'épuration sont revalorisées par les filières de compostage.

Le prix de l'assainissement comprend un abonnement fixe et un prix au m³ consommé.

Le prix moyen est de 368 € au 1^{er} janvier 2018. Soit pour 120 m³, 3,07 € le m³, dont les taxes représentent 0,53 € au m³.

Un abonné ayant l'eau et l'assainissement paye en tout 5,39 € TTC. Dans sa délibération du 12 novembre 2018, le syndicat a fixé des prix inchangés pour 2019 par rapport à l'année 2018. ■

Qu'est-ce que le SIEA* ?



* Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Portes de l'Entre-deux-Mers

Le SIEA de Cambes est issu du rassemblement de trois syndicats existant avant 2014 : le Syndicat de Latresne (Latresne, Cénac, Carignan), le Syndicat de la Lyde (Saint-Caprais de Bordeaux, Cambes, Baurech) et le Syndicat de Camblanes et Meynac et Quinsac. Cette nouvelle entité gère à la fois l'adduction d'eau et le traitement des eaux usées.

Désormais la population desservie par le SIEA de l'Entre-deux-Mers est d'environ 20 000 habitants.

Le service est exploité en régie, c'est-à-dire que le syndicat a la maîtrise des investissements, la propriété des ouvrages, la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien.

Le syndicat est présidé par Bernard Cuartero, maire de Cambes. Il y a deux délégués par commune. À Camblanes et Meynac, ce rôle est dévolu à Michel Croizat et Philippe Guais. Les suppléants sont Claude Carlet et Dominique Hannyoy.

SIEA des Portes de L'Entre Deux Mers
Route de Saint-Caprais - 33880 CAMBES
05.56.20.76.93



Accès aux déchetteries :

LE SEMOCODE BIENTÔT OBLIGATOIRE

Les habitants de Camblanes et Meynac, comme tous ceux des communes dépendant du SEMOCTOM* ont été informés par courrier de la mise en oeuvre d'un code d'accès aux déchetteries du territoire.

Ce code, baptisé SEMOCODE, peut être obtenu de deux manières :

- soit en remplissant les informations sur le site du SEMOCTOM,

- soit en se déplaçant en mairie pour une aide dans le remplissage de l'imprimé d'inscription.

Une fois la création de votre compte faite, le code sera envoyé soit par mail, soit par courrier, selon le mode d'inscription.

Pour ensuite accéder aux déchetteries, par exemple celle du Limancet à Saint-Caprais de Bordeaux, la plus proche de Camblanes et Meynac, il suffira soit de le taper sur la borne à l'entrée de la déchetterie, soit de le télécharger sur votre téléphone portable et ensuite le scanner au passage de la borne.

Attention, le SEMOCODE sera obligatoire à partir du 2 janvier 2019 pour pouvoir accéder aux six déchetteries du SEMOCTOM.

* SEMOCTOM : Syndicat pour l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères.



NOMBRE DE PASSAGES ET TONNAGE LIMITÉS

Le nombre de passages dans l'année a été limité à **20 gratuits** avec un tonnage maximal de **3 000 kilos annuel**. Le dépassement sera ensuite facturé au kilo.

Cette limite a été calculée en fonction d'un nombre moyen de passages par habitant. Pour information, un foyer moyen vient six fois par an en déchetterie. ■

ÇA VA BOUGER AUX ANCIENNES PÉPINIÈRES ROQUES

Le site des anciennes pépinières Roques va enfin évoluer. Un permis de construire a été déposé conjointement par deux enseignes commerciales : les **Pépinières le Lann** installées historiquement à Gradignan et le **supermarché Lidl**. Si pour la première enseigne, il s'agit de la création d'une nouvelle pépinière avec un jardin d'agrément, pour la seconde, ce sera un déménagement du site de Latresne à celui de Camblanes et Meynac. La Commission Départementale

d'Aménagement Commercial (CDAC) a donné un avis favorable au projet et le Conseil municipal a également validé ces futures installations. « Ces deux commerces vont redonner vie à un endroit qui était en friche depuis bien longtemps. Cette nouvelle implantation va modifier profondément l'entrée du village et permettre la sécurisation de la sortie de Port-Neuf mais aussi l'aménagement d'équipements sur l'axe principal de la RD10 » précise Jean-Philippe Guillemot. ■

Gestion des risques liés aux carrières :

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAINS

Camblanes et Meynac vient d'adhérer à un nouveau syndicat qui couvre une trentaine de communes de Carignan jusqu'à Rions. L'objectif de cette nouvelle entité sera de mettre en œuvre une politique globale de **prévention et de gestion du risque d'effondrement des carrières et des cavités souterraines**. Sa création vient en succession de l'association Carrières et Falaises Prévention 33. Le siège social est à Saint-Germain du Puch.

Pour rappel, **l'État souhaite se décharger de cette compétence et a donc demandé à ce que les communes**

concernées montent des Syndicats dédiés à ces risques. Les deux principaux risques sur Camblanes et Meynac, sont les falaises et les carrières, avec des mouvements de terrains en surface et en sous-sol.

Un bureau d'études a été nommé par l'Etat et a fait un relevé de toutes les carrières et les falaises sur les 30 communes adhérentes. Une carte des aléas a été établie et va permettre de mieux définir les zones à risques, celles qui sont réellement inconstructibles et celles qui ne le sont pas. L'Etat s'appuiera sur ce travail pour la délivrance des permis de construire. ■



Rentrée scolaire 2019

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT !

Vous habitez Camblanes et Meynac et vous avez **un enfant né en 2016** qui prendra le chemin de l'école pour la première fois en septembre 2019. Alors, il est important de vous rapprocher très rapidement des services de la mairie **pour procéder à la pré-inscription** de celui-ci à l'école maternelle. ■

Sécurité routière

SENS UNIQUE CH. DE LHOTE

Le samedi 1er décembre, le maire et plusieurs conseillers municipaux ont réuni les riverains du chemin de Lhote pour évoquer les questions de sécurité liées à l'utilisation croissante de cette voie. En effet, l'augmentation du trafic matin et soir et le calibrage de la route entraînent de véritables difficultés de circulation. **Le chemin de Lhote sera aménagé en sens unique avec une voie sécurisée pour les piétons et les vélos.** L'accès se fera à partir de la route des Cités. Cette décision entrera en application dès le début de l'année 2019. ■

Protégeons les abeilles

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre les frelons asiatiques devient capitale au regard du danger qu'ils représentent pour les abeilles et l'écosystème en général.

Attention, il ne s'agit pas de lutter bêtement, en attaquant les nids au fusil de chasse ou par tout autre moyen agressif, qui ne font que disperser les frelons et surtout créer des nids satellites.

Une association existe au plan départemental, le Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles de Gironde, avec un référent par canton qui se charge d'éliminer les nids.

Sur le Créonnais, dont Camblanes et Meynac dépend, il s'agit d'Henri Grenier que vous pouvez contacter au 06.95.81.70.69.

N'hésitez pas à l'appeler. ■

SOCIAL, SOLIDARITÉ ET EMPLOI

MISSION LOCALE

Voici les dates de rencontre pour le 1^{er} semestre 2019.

10 janvier / 14 février / 14 mars / 11 avril / 9 mai / 13 juin.

De 14h00 à 17h30 dans les locaux de la mairie avec Audrey Maury. Merci de prendre toujours rendez-vous auprès de l'antenne de Créon au 05.57.34.12.28.

VÊTEMENTS : UNE BOUTIQUE À VOCATION SOCIALE

Une équipe sympathique, entièrement dédiée aux personnes, fait vivre depuis plusieurs années cette activité qui se déroule au rez-de-chaussée du foyer municipal.

Plus de vêtements jetés à la poubelle ! Ils sont "recueillis", vérifiés, étiquetés et disposés sur les portants par les membres de l'équipe et les acheteurs trouvent avec leur aide le vêtement recherché, pour un tout petit prix.

Grâce aux vêtements qui nous sont apportés régulièrement, (nous rappelons que nous ne pouvons accepter que des vêtements propres, non déchirés), l'activité de cette boutique est en augmentation régulière mais les bénévoles qui s'y investissent auraient besoin de nouvelles présences pour mener à bien ce service.

Aussi, si vous avez du temps libre, que vous cherchez une activité qui vous permettra de rencontrer des personnes tout en apportant votre aide à l'équipe actuelle, n'hésitez pas à prendre contact avec Hélène Labrouche : soit le mardi matin de 09h00 à 12h00 ou le jeudi de 14h00 à 16h30 (jours d'ouverture) ou par téléphone au 06.30.18.67.87.

Votre participation sera la bienvenue.

REPAS DES SENIORS - DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019

Il se déroulera dans les locaux du restaurant scolaire. Inscription auprès de la mairie au 05.57.97.16.90.

Vous avez 65 ans et plus et vous souhaitez retrouver des amis ou connaissances afin de passer une bonne journée, rencontrer les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les activités que ce dernier met à la disposition des habitants de notre commune, n'hésitez pas à vous inscrire au plus tard **le 20 janvier 2019.**

Cette date est impérative pour la bonne gestion de la journée. Merci de votre compréhension.

Contact : CCAS de Camblanes et Meynac

1, place du Général de Gaulle - 05.57.97.16.96

ccas.mairie.camblanes-et-meynac@orange.fr ■



CAMBLANES RUNNING

COURIR AU FÉMININ

Cette saison marque la troisième année d'existence pour Camblanes Running. L'association réunit désormais plus de 40 "runners" autour de la pratique de la course à pied. Que de chemins parcourus !

Pour ce numéro de **MESSAGE** nous avons souhaité donner la parole à quatre de nos adhérentes pour qu'elles vous fassent partager leur vision de l'association car à Camblanes Running, 17 de nos membres sont des « runneuses ».

Christelle : « Adhérer à Camblanes Running, c'est de la bonne humeur à chaque sortie, de la bienveillance et aucun jugement. Merci à tous mes équipiers, hommes et femmes, de faire demi-tour afin de me soutenir dans l'effort à chaque fois que les côtes camblanaises se font trop dures et que je me retrouve en queue de peloton. Avancer ensemble, c'est ça l'esprit CR ».



Clarisse : « Seule on va plus vite, ensemble on va plus loin. En intégrant CR, cette phrase a pris tout son sens pour moi. Une asso de cœur où on avance ensemble quel que soit le niveau ! Venez comme vous êtes, vous serez accueillie avec bienveillance. Merci à CR d'exister et de nous permettre de nous retrouver dans la bonne humeur ».

Emilie : « En arrivant à Camblanes Running, je pensais que cela allait être compliqué de suivre un groupe alors que je cours à petite vitesse. Au contraire, chacun court à son rythme et les plus aguerris font régulièrement demi-tour pour rassembler le peloton. Au final, tout le monde y trouve son compte et l'humeur joviale de chacun fait souvent oublier le reste. C'est très stimulant et le soutien que j'ai pu recevoir à chaque sortie m'a fait évoluer. Au début, j'étais gênée, mais très vite tout le monde m'a mise à l'aise et j'ai décomplexé sur mes capacités. Je fais au mieux et j'essaie surtout de prendre plaisir à courir dans ces bons moments de convivialité ».

Mélanie : « Après de longs mois d'arrêt, j'étais en manque de motivation et de régularité, ce que j'ai pu retrouver grâce à Camblanes Running. Dès la première sortie du dimanche, la convivialité, la bonne humeur et l'entraide m'ont conquise. Tous les ingrédients nécessaires pour courir plus d'une heure sans s'en rendre compte. »

Rendez-vous au prochain numéro, dans lequel nous reviendrons sur la participation de plusieurs adhérents au marathon de La Rochelle.

Contact :

06.61.43.53.40 ou camblanesrunning@gmail.com ■

JUMELAGE AVEC VORI

Le Comité de Jumelage Camblanes et Meynac – Vori vous invite à son **assemblée générale** qui aura lieu le

VENDREDI 11 JANVIER 2019

à 20h30 à la Maison des Associations.

A l'ordre du jour :

- bilan moral
- bilan financier
- projets
- élection du tiers sortant
- questions diverses



Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer à ce moment indispensable à la vie de notre association.

La traditionnelle galette des rois clôturera cordialement cette soirée. ■

VIE DE LA PAROISSE

La Fête de l'Immaculée Conception (photo ci-dessous) aura lieu le **samedi 8 décembre** à Camblanes et Meynac.

Rassemblement à 17h00 à Notre-Dame de Font-de-Bonne (Calvaire) pour une procession aux flambeaux, jusqu'à l'église.

La messe sera célébrée par M. le curé Jean-Louis Despeaux à 18h00.

Il y aura un buffet-chocolat chaud en suivant.

Messes de Noël :

Le lundi 24 décembre : messe à 19h00, à Quinsac et messe à 21h00, à Bouliac. Le mardi 25 décembre : messe à 11h00, à Quinsac

Permanences : de 10h00 à 12h00, Maison paroissiale Sainte-Quitterie, 9 rue de La Chapelle à Latresne.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi. Tél : 05 56 20 70 65

Contacts :

Prêtre : Jean-Louis Despeaux. Tél. : 05.56.20.52.48 / 06.24.69.17.43

Courriel : jldespeaux@orange.fr

Site : <https://bordeaux.catholique.fr/secteur-pastoral-arcins-rive-droite>

Responsable du Relais Pastoral de Camblanes :

Bernadette Youx Tél : 06 65 28 30 10 - Courriel : bernayoux@wanadoo.fr ■



LES CHORALEURS

Les Choraleurs continuent leurs rondes. Ni noires, ni blanches, mais colorées. Avec la Volière, chorale bordelaise, les choristes ont pris plaisir à faire les tourner danseurs de 7 à 77 ans à Cénac, puis à Bordeaux. Moment convivial de partage où chants et danses se mêlent pour le bonheur de tous.

Nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche 20 janvier 2019 à 16h00 à Targon ou encore, le vendredi 17 mai à Villenave de Rions en soirée.

Entre temps, le printemps devrait réunir Chemin Faisant et choristes pour une balade chantée sur les chemins de Camblanes et Quinsac.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour faire partie de notre groupe, il faut avoir envie de chanter et de partager. L'accueil et la convivialité sont synonymes de Choraleurs.

Contacts : Marylise Berthelot (Présidente : 05.56.20.77.71)

<http://www.cienukkumatti.fr/chorales/les-choraleurs/>

ou encore sur notre page facebook. ■



CULTURE ET LOISIRS DE L'ENTRE-DEUX-MERS

L'association Culture et Loisirs de l'Entre-deux-Mers a organisé en septembre, un voyage à la découverte des magnifiques paysages du Roussillon. Une trentaine de personnes ont participé à cette expédition. Là encore, un programme alléchant : visite de l'Abbaye de Fontfroide, ballade au sein de la réserve africaine de Sigean, découverte de la Côte Vermeille avec un arrêt à Collioure, promenade à bord du train jaune entre Villefranche de Conflent et Font Romeu, découverte du four solaire d'Odeillo et visite dégustation des caves Byrrh.

Le 21 octobre dernier a eu lieu le traditionnel repas dansant d'automne qui a réuni près de 90 participants. Danseurs et convives étaient ravis. L'animation était assurée par le trio Pierre Sander.

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 6 janvier 2019, avec de nombreuses animations au programme.

N'oublions pas notre grand voyage 2019, une magnifique croisière depuis les Canaries. Nous en reparlerons dans un prochain numéro de MESSAGE.

Contacts : Jaqui ou Paulette Brifeuille au 05.56.20.77.16
Francis ou Danielle Garcia au 05.56.20.67.52 ■

ÉCOLE DE KUNGFU WING CHUN

Le Wing Chun est un art martial qui recherche la fluidité du mouvement et qui développe les capacités physiques tout en travaillant le relâchement. Ainsi le corps peut bouger sans entraves et c'est au sein de cette liberté qu'apparaissent vitesse, puissance et efficacité.

Les cours s'articulent en plusieurs parties :

- Echauffement, travail de souplesse, renforcement et gainage.
 - Travail de Shil Him Tao (première forme),
 - Exercices à vide puis applications avec partenaire (moitié du cours),
- Au cours de l'année se greffe également une étude des Chi Na (clefs), des jambes et du Chi Sao.

Les cours enfants s'organisent en ateliers avec divers thèmes de travail selon les âges. L'idée générale est de leur enseigner à appréhender une attaque sans qu'elle ne génère du stress, tout en développant leur agilité et la coordination de leurs mouvements.

Il est en projet d'ouvrir un cours pour les 11/15 ans le mercredi après midi vers 16h00.

La meilleure manière de savoir si cela vous plaît est de venir essayer.

Le cours d'essai est gratuit et tout le monde est le bienvenu.

De nombreux cours sont proposés afin de laisser la possibilité aux élèves de s'entraîner régulièrement.

Les horaires : mardi, mercredi et jeudi soir, samedi matin.

Cours enfant : mardi 17h00 / Cours ado (à venir) : mercredi 16h00.

Contacts : facebook : @wingchunbao / Téléphone : 06.99.43.13.21
Wingchunbao.fr ■

STADE CAMBLANAIS PÉTANQUE

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulé le 4^{ème} et dernier concours de la saison du Stade Camblanais Pétanque. 28 doublettes se sont disputées la victoire dans une formidable ambiance conviviale et amicale le tout orchestré de main de maître par Christine Gaschard, arbitre départemental, Fernand Rodriguez, responsable gestion concours au sein du district et l'équipe bénévole du club.

Résultats du concours A :

- Vainqueurs : Franck Jay et Didier Michaudel (Tresses / Pompignac).
- Finalistes : Jérôme et Patrick Coulombeau (Bouliac).

Résultats concours B :

- Vainqueurs : Jean-Claude Terrier et Enzo Villette (Stade Bordelais / Lormont).
- Finalistes : J.P. Seube et Bernard Duboué (Saint-Caprais).

Résultats concours C :

- Vainqueurs : Philippe Remazeilles (Saint-Caprais) et Thomas Ambille (Camblanes et Meynac). ■

CLUB DE BRIDGE

Avec 95 000 licenciés, la Fédération Française de Bridge est reconnue comme "association populaire" par le ministre de la Jeunesse et des Sports.

C'est plus de 1 000 clubs sur toute la France où sont organisés des tournois et compétitions.

Le club de Bridge de Camblanes et Meynac regroupe environ 90 adhérents et organise un tournoi, avec une cinquantaine de joueurs, tous les jeudis.

Le mercredi est consacré à un atelier de perfectionnement.

Après bien des demandes, nous avons mis en place cette année une initiation, aussi le mercredi, pour les débutants.

Trois équipes sont inscrites en Interclubs, ce qui nous permet de nous mesurer aux clubs de l'agglomération.

Deux équipes, une par 4 et une par paire, sont allées en finale à Paris en juin 2018.

Si le bridge permet d'entretenir sa mémoire, il reste un moment de détente et de convivialité.

En octobre, nous avons eu le plaisir d'honorer notre Présidente d'Honneur, Simone Hermange, fondatrice du club en 1991, en fêtant ses 90 ans, moment de bonheur et de partage.

Nous sommes club Ambassadeur auprès de la FFB, c'est-à-dire que toute personne qui désire connaître le bridge, peut venir au club, assister ou jouer un tournoi, la licence est gratuite la première année.

Contact :

Agnès Blanquet, Présidente du Club, au 06.19.57.94.02 ■

FEPC - APPEL À VOLONTAIRE

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE CAMBLANAIS (FEPC) fait appel aux VOLONTAIRES connaissant l'informatique.

Le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais souhaiterait créer une section "initiation à l'informatique", afin de permettre aux personnes ne connaissant pas l'utilisation de l'informatique, de faire leurs premiers pas et leur apprendre les rudiments d'internet, que nous serons bientôt obligés d'utiliser dans les dialogues avec l'administration et autres.

Contacts : Patrice Lelay - lelay.patrice@neuf.fr
05.56.20.63.88 ■



Les finalistes et l'arbitre du concours.

Respect et bon voisinage :

LA RÉGLEMENTATION DE L'USAGE DES DRONES

Devant la recrudescence des incivilités concernant l'usage de ces drones, il est bon de rappeler certaines règles.

En priorité, il est important de dire qu'assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs relève de la responsabilité des utilisateurs. Voici les 10 règles d'usage à respecter :

- Je ne survole pas les personnes.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- Je ne perds jamais mon drone de vue.
- Je ne l'utilise pas la nuit.
- Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des sites sensibles et protégés.
- Je respecte la vie privée des autres.
- Je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité. ■

Bio-diversité :

CAMBLANES ET MEYNAC TERRITOIRE BIO ENGAGÉ!

Le label "Territoire Bio Engagé" va être attribué à la commune Camblanes et Meynac.

Il s'agit d'un label unique en France décerné par la Région Nouvelle-Aquitaine aux communes qui remplissent un certain nombre de critères fixés par le Grenelle de l'Environnement : 8,5 % de surface agricole cultivée en agriculture biologique et/ou au moins 20 % de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits BIO.

A Camblanes et Meynac, dans un secteur agricole dominé par la viticulture, **15 % de la production du territoire est cultivée en bio**. Trois châteaux sont concernés : Brethous, La Garette et Le Parvis. En parallèle, de gros efforts sont faits par la municipalité concernant la restauration scolaire pour atteindre ces 20 % de produits bio. ■



14

Téléthon 2018

Vendredi 7 décembre

AU LYCÉE PROFESSIONNEL FLORA TRISTAN

De 14h30 à 16h15. Courses des élèves des écoles, du lycée et quelques résidents d'Handivillage.

Vente de produits fabriqués par les élèves du lycée.

Samedi 8 décembre

A LA SALLE POLYVALENTE

- De 09h30 à 12h00, animation tir à l'arc avec le Blason camblanais.

- 20h45, Théâtre "Burn Out" de Charles Istace. Ouverture des portes à 20h00 (buvette et crêpes sur place).

Dimanche 9 décembre

TÉLÉTHON AU FOYER CLARY - HANDIVILLAGE 33

Toujours animés par le désir d'apporter une aide à des causes pleines de sens, marquées par les notions d'entraide et de soutien, les résidents du Foyer Clary se sont engagés cette année dans la participation au Téléthon.

Ainsi, et pour la première année, Camblanes et Meynac étendra sa contribution au Téléthon grâce à l'engagement du Foyer Clary, des personnes qui y vivent chaque jour, accompagnées des équipes.

De 10h00 à 17h00 se tiendront différents stands et animations : fil rouge sous forme de puzzle avec un lot à gagner, une randonnée ainsi qu'un parcours de sensibilisation au handicap, une tombola avec un jambon à gagner, une démonstration de tatouage éphémère, un stand photo sur quad ou Harley et des stands manucure et maquillage pour enfants.

A 12h30, lâcher de ballons avec l'association La Petite Récré, suivi de l'apéritif offert par la municipalité, toujours au Foyer Clary.

Sans oublier la boutique du Téléthon village. Il y aura également une petite restauration sur place avec une buvette sans alcool. Nous profiterons de cette journée pour recueillir vos dons de produits d'hygiène, pour notre atelier solidaire.

Nous vous attendons nombreux. ■



Soirée de Noël

La municipalité de Camblanes et Meynac, avec le soutien du Comité des fêtes, vous propose une soirée festive et familiale, le :

VENDREDI 21 DÉCEMBRE
À LA SALLE POLYVALENTE

16h30 - Ouverture du Marché de Noël, dès la sortie de l'école. Plus d'une vingtaine d'exposants seront présents avec de nombreux objets d'artisanat, de décorations de Noël, vins, miel, chocolats, foie gras, etc. Vous trouverez des idées pour vos cadeaux... Un stand de sculptures sur ballons animé par la C^{ie} Les Arts di Show et un stand de maquillage seront proposés. Toutes ces animations sont gratuites pour les enfants.

19h00 - Moment convivial de partage : vins, chocolats, marrons chauds ainsi que des barbes à papas offerts par la municipalité avec le Comité des Fêtes. Les participants auront la possibilité de se restaurer sur place : huîtres, magrets de canard, saucisses etc...

A tous les enfants : à partir de 19h30, vous risquez de croiser le Père Noël accompagné de ses lutins et de bien d'autres compagnons aux abords de la salle polyvalente... **Mais comment va-t-il arriver ?**

A partir de 20h00, traditionnelle distribution de cadeaux et photos avec le Père Noël dans la salle polyvalente.

Toute l'équipe municipale et le Comité des fêtes vous espèrent nombreux pour participer à cette belle soirée de Noël et vous souhaitent à toutes et à tous de belles fêtes. ■

21
Décembre

Marché
de Noël



CM
CAMBLANES
MEYNAC

15

médiathèque

RENCONTRE

Martine Perrin, auteure-illustratrice de livres pour la jeunesse, a rencontré quatre classes de l'école élémentaire le lundi 26 et le mardi 27 novembre pour présenter son dernier ouvrage "Connais-tu Nelson ?" et parler de son métier. Les enfants ont pu faire aussi des ateliers créatifs "tire-langue" et "grenouille". ■



La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers

33360 Camblanes et Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Tarifs : 5€/an par personne. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Email : mediatheque.de.camblanes@sfr.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30 (sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00



médiathèque

agenda



VOEUX DU MAIRE - SAMEDI 19 JANVIER

Le maire Jean-Philippe Guillemot et l'ensemble de l'équipe municipale vous invitent à la traditionnelle cérémonie des voeux le **SAMEDI 19 JANVIER 2019 À PARTIR DE 11H00** au restaurant scolaire. L'occasion de revenir sur les grands moments de l'année écoulée, d'annoncer les orientations de 2019 et d'honorer quelques Camblanais et Meynacais qui ont oeuvré pour le bien-être de la commune. ■

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

DÉCEMBRE 2018

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

■ Course des élèves de l'école élémentaire et des jeunes du Lycée Professionnel dans le cadre du Téléthon. A partir de 14h30.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

■ Fête de l'Immaculée Conception :
- 17h00, départ au calvaire de Font de Bonne.
- 18h00, messe suivie d'un goûter.
■ De 09h30 à 12h00, animation tir à l'arc avec le Blason camblanais, dans le cadre du Téléthon.
■ 20h00 : ouverture des portes pour la pièce de théâtre "Burn Out" salle polyvalente (en faveur du Téléthon).

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

■ Suite des activités prévues dans le cadre du Téléthon, de 10h00 à 17h00, au Foyer Clary, Handivillage 33.
■ 12h30 : lâcher de ballons et apéritif municipal.

JEUDI 13 DÉCEMBRE

■ Spectacle de Noël pour les enfants de l'école élémentaire en matinée, au Foyer municipal.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

■ Marché de Noël et venue du Père Noël. A partir de 16h30 à la salle polyvalente..

LUNDI 24 DÉCEMBRE

■ Messe Noël
19h00 à Quinsac / 21h00 à Bouliac.

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

■ Messe de Noël, à 11h00 à Quinsac.

JANVIER 2019

VENDREDI 11 JANVIER

■ Assemblée générale du Comité de Jumelage de Vori, à 20h30, à la maison des associations.

SAMEDI 19 JANVIER

■ Voeux du maire et de la municipalité au restaurant scolaire, à 11h00.

SAMEDI 26 JANVIER

■ Animation d'hiver sur le marché : dégustation de soupes proposée par la commission Marché.

FÉVRIER 2019

DIMANCHE 3 FÉVRIER

■ Repas des seniors, à 12h00, au restaurant scolaire.

MARS 2019

SAMEDI 9 MARS

■ Accueil des nouveaux habitants.

VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

SOUTENEZ LES PRODUCTEURS LOCAUX.

Quel que soit le temps et toute l'année, le marché de Camblanes et Meynac se tient chaque samedi matin place de la mairie.

Qualité des produits, convivialité, ce marché est le rendez-vous incontournable du week-end qui permet également de soutenir les producteurs locaux.

